Honoraire de l'agence Charme et Terroir Immobilier

HONORAIRES DE TRANSACTION

VENTE

Tous types de vente 7% jusqu'à 200 000 € (minimum de 2 500 € TTC)

6% de 201 à 350 000 € 5% au delà de 351 000 €

Terrains à bâtir 10% jusqu'à 100 000 €

8% de 101 à 200 000 € 7% au-delà de 201 000 €

Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur. Lorsqu'ils sont à la charge de l'acquéreur, le montant hors honoraires est affiché ainsi que le %.

Avis de valeur gratuit si mise en vente. Autres cas : 120 € TTC

LOCATION

Honoraires répartis entre bailleur et preneur : 50 % bailleur et 50% preneur

Pour – visites, constitution de dossier, rédaction du bail (8 € /m²)

- État des lieux(3 € /m²)

Les frais d'entremise sont à la charge exclusive du bailleur

NON PERCEPTION DE FONDS

SARL « Charme & Terroir Immobilier » représentée par Isabelle Brughera titulaire de la carte professionnelle N° CPI 3002 2017 000 016 424 délivrée par la préfecture du Gard le 06/02/2017 » Transactions sur Immeubles et fonds de commerces ».

N° SIRET: 513 059 519 000 19

Caisse de garantie GALIAN : C 91734900